

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la commune de **FERRIERES-EN-BRAY**,

- Vu le code Général des Collectivités Territoriales, articles L2212-1, L2212-2, L2213-9, L2212-3, L2213-23, L2213-1, L2213-2, L2213-3, L2213-4, L2213-5,
- Vu le Code de la Route,
- Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,
- Vu la demande présentée par Monsieur Amaury SCELLES, Ent. CEGELEC, 5 RUE DES FR7RES Robbe, ZA EuroChannel, 76370 Martin Eglise.
- Considérant les travaux de dépose de poteaux béton – Rue Charles Gervais, Rue du Vieux Château et Place de l'Eglise 76220 Ferrières-en-Bray.

A R R E T E

Article 1^{er} : Pendant la durée du chantier qui se déroulera le 07 avril de 13h00 à 15h00, la circulation des véhicules sera réglementée suivant les dispositions ci-dessous.

Article 2 : La rue Charles Gervais sera interdite à la circulation entre la Place de l'Eglise et la Ruelle du Souvenir Français. Une déviation sera mise en place par la Ruelle du Souvenir Français pour le sens montant et par la Rue de L'Eglise pour le sens descendant.

Article 3 : La signalisation règlementaire est posée, entretenue et retirée par l'entreprise chargée des travaux, l'entreprise CEGELEC.

Article 4 : L'entreprise CEGELEC veillera à maintenir l'abord du chantier en bon état de propreté et à la remise en état des lieux (endroit dégradé plus 30cm de chaque côté) dès la fin des travaux.

Article 5 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur Amaury SCELLES, Entreprise CEGELEC en responsable de la mise en place de la signalisation,
- Le Responsable des Services Techniques,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Gournay-en-Bray,
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Rouen.
- Monsieur le Responsable de Service de la Police Municipale de Ferrières-en-Bray.

Fait à FERRIERES-EN-BRAY, le 07 avril 2026

Le Maire,



Marie-France DEVILLERVAL